

Le très hon. M. Diefenbaker: A ce sujet, monsieur l'Orateur, je me contente de signaler que les honorables représentants sont très chateouilleux. On a prétendu que j'avais dit quelque chose d'apparemment injuste.

L'hon. M. Pickersgill: Non, faux.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai tout simplement signalé que dans une période de cinq ans, alors que nous examinons les prévisions de dépenses avec autant d'attention, nous avons passé neuf jours à examiner les crédits supplémentaires; jusqu'ici, l'opposition en a pris quatorze cette session-ci. Après avoir lu chaque ligne du compte rendu, je ne puis faire autrement que de répéter qu'il est bien évident que les répétitions ne sont pas quelque chose d'étranger aux membres de l'opposition; ils ont repris maintes et maintes fois les mêmes rengaines. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

L'hon. M. Hellyer: Écoutez l'appel du maître.

Le très hon. M. Diefenbaker: En comparaison de ce qui s'est produit en cinq ans, ce dont nous sommes témoins au cours de la présente session du Parlement ne permet qu'une conclusion, que je suis prêt à accepter.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: Je ne sais pas si l'honorable député de Kootenay-Ouest désire exprimer ici ses vues...

M. Herridge: Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: ...sinon, j'accorderai la parole au député de Laurier.

L'hon. M. Fleming: Pour parler de quoi?

L'hon. M. Martin: Du fond de la question. Nous allons avoir un débat.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a dit que je l'ai accusé, dans la déclaration que j'ai faite en posant la question de privilège, d'avoir tenu à Montréal des propos injustes. Ce n'est pas ce que j'ai dit; j'ai dit que la déclaration faite par le premier ministre était fautive, et je tiens à prouver que ses paroles ne correspondent pas à la vérité, puisqu'il a pris le temps de parler précisément des mêmes choses, en consignant au compte rendu certains faits qu'il disait posséder.

Nous savons tous ce qui s'est passé à la Chambre jeudi. Ce jour-là les honorables vis-à-vis ont parlé beaucoup plus que les députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Laurier conviendra, je pense—et je suis sûr que la Chambre en est venue déjà à cette

[M. l'Orateur.]

conclusion—que nous nous sommes engagés dans un débat absolument stérile. L'honorable député de Laurier, comme c'était son droit, a soulevé une objection contre ce qui a été dit, sous prétexte qu'il y avait matière à la question de privilège. A mon avis, les droits de la Chambre ne sont pas en cause. On a débattu, des deux côtés de la Chambre, le fond même de l'accusation, ce qui, je le répète, n'est pas pertinent. Nous pouvons bien nous lancer dans un grand débat là-dessus, mais ce serait tout à fait contraire au Règlement.

Si tout ce que le député de Laurier a à ajouter vise simplement à montrer la convenance de la conduite de l'opposition, il n'est pas de meilleur moyen de le faire qu'en laissant la Chambre poursuivre ses travaux.

L'hon. M. Chevrier: Ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a déclaré que nous avions consacré quatorze jours à l'examen de ces crédits. C'est faux. Nous avons été saisis du troisième budget supplémentaire le 8 mars, ce qui donne 7 jours...

Le très hon. M. Diefenbaker: Et que dire du deuxième budget supplémentaire?

L'hon. M. Chevrier: ...et non 14 jours, ainsi que le premier ministre l'a prétendu. Le ministre des Finances nous a d'abord dit—nous nous le rappelons bien—que l'étude et l'adoption de ces crédits supplémentaires devraient être terminées le 15 mars. Puis, dans le discours qu'il a prononcé à Montréal, le premier ministre a reculé cette date limite à la fin du mois.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non!

L'hon. M. Chevrier: Enfin, estimant que l'adoption de ces crédits était loin de presser, le leader de la Chambre n'a pas jugé opportun d'en faire poursuivre l'étude aujourd'hui. Vendredi, il a annoncé que nous serions saisis de mesures législatives. Il y a donc trois degrés d'urgence dans cette affaire: elle presse au plus haut point, d'après le ministre des Finances; elle presse moins, d'après le premier ministre; et elle ne presse aucunement, suivant le leader de la Chambre, puisqu'il est prêt à nous soumettre aujourd'hui des mesures législatives.

M. l'Orateur: A l'ordre! La parole est au ministre des Finances. Si d'autres députés désirent se faire entendre, je les prierai de bien vouloir m'en aviser.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'espère que je pourrai aider à rétablir le calme qui règne parfois en cette enceinte.

L'hon. M. Hellyer: Vous y parviendriez mieux en gardant le silence.